

Formation GRC - Employés - Parcs(extra)net

Avis au participant	<p>Ce module de formation a été développé conformément à la <i>Politique sur la Gestion des ressources culturelles (2013)</i>.</p> <p>Depuis, la réflexion sur la présentation et la conservation du patrimoine culturel a continué à évoluer comme en témoigne notamment les engagements vis-à-vis l'Appel à l'action n° 79 et la publication du <i>Cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019</i>. Ceci étant dit, d'ici à ce que la politique soit révisée en 2023, les principes et les exigences de la Politique, dont celui de l'intégrité commémorative, ont préséances et demeurent obligatoires.</p> <p>Vous constaterez des changements à l'exécutif depuis la création du module : Ron Hallman occupe maintenant le poste de président-directeur général de l'APC et Christine Loth-Bown, celui de vice-présidente, Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel.</p> <p>Pour nous transmettre vos commentaires, questions ou suggestions d'améliorations à apporter à la formation, ou encore, pour organiser une séance de formation pour un groupe, communiquez avec nous à : pc.grc-crm.pc@canada.ca Visitez la page Intranet sur la GRC pour consulter les ressources disponibles et les dernières nouvelles.</p>
Objectif	Initier l'employé au contenu de la <i>Politique sur la gestion des ressources culturelles (2013)</i> et favoriser son de manière efficace dans l'ensemble de nos lieux patrimoniaux protégés.
Auditoire	Toutes les personnes qui travaillent pour Parcs Canada.
Durée	Environ quarante-cinq (45) minutes.
Prérequis	Aucun
Navigateur	Nous recommandons d'utiliser Internet Explorer pour accéder au cours en ligne.
Hyperlien	Formation Introduction à la Gestion des ressources culturelles (GRC)
Résultats	<p>Votre profil Peoplesoft peut maintenant être mis à jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fois la formation terminée, envoyez une capture d'écran de la page <i>Félicitations!</i> à l'adresse pc.grc-crm.pc@canada.ca; • Ajoutez votre superviseur en cc ; • Assurez-vous que la ligne de sujet pour votre courriel indique «Formation Introduction à la GRC – Complétée».
Capture d'écran	<p>Comment faire une capture d'écran?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquez sur le menu Démarrer; • Recherchez : Outil Capture d'écran; • Cliquez sur Nouveau et encadrez la zone désirée; • Enregistrez la capture d'écran dans vos dossiers; • Ajoutez cette capture d'écran à votre message à pc.grc-crm.pc@canada.ca. 